

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 26 (1979)
Heft: 6

Vereinsnachrichten: 25e Assemblée des délégués de l'Union suisse pour la protection des civils

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

contrôle, et qui permettent de vérifier le fonctionnement et l'efficacité du système d'engagement de nos forces nucléaires».

Ces forces sont destinées à intervenir sur le champ de bataille, comme ultime avertissement à l'agresseur éventuel, avant la mise en œuvre des forces nucléaires stratégiques contre les principaux centres urbains et économiques de l'adversaire.

Les forces nucléaires tactiques de l'armée de l'air sont constituées par deux escadrons de «Mirage-III E», basés à Luxeuil, et deux escadrons de «Jaguar», basés à Saint-Dizier. Ces 48 avions transportent la bombe «AN-52», d'une puissance de 10 à 15 kilotonnes ou de 20 à 25 kilotonnes selon la charge équipant l'engin. (La bombe qui détruisit Hiroshima avait une puissance de 20 kilotonnes).

L'armée de terre peut aligner, pour sa part, cinq régiments armés de missiles sol-sol «Pluton», équipés des mêmes charges de l'«AN-52». Il s'agit des 3e régiment d'artillerie de Mailly, le 4e R.A. de Laon, le 15e R.A. de Suippes, le 324 R.A. d'Oberhoffen et le 74e R.A. de Belfort. Chaque régiment a trois batteries de deux «Pluton».

La portée du «Pluton» est d'environ

125 kilomètres. L'écart probable avec le centre de la cible est inférieur à 300 mètres. A portée maximale, la durée du trajet de l'engin est inférieure à trois minutes. Il est possible de changer d'objectif jusqu'à 15 secondes avant le tir, et celui-ci peut-être annulé jusqu'à l'ultime seconde. Le système de lancement du «Pluton» est installé sur le châssis du char «AMX-30», qui peut se déplacer à 65 km/h avec une autonomie de 350 kilomètres.

Ces forces nucléaires tactiques seront progressivement complétées par une composante aéronavale: le «Super-Etandard» qui, entré en service sur le porte-avions «Clemenceau», sera porteur de la bombe «AN-52». Les soutes du «Clemenceau» ont été aménagées pour pouvoir stocker ces munitions. Le «Foch» recevra les mêmes aménagements à la fin de l'année.

Dans la doctrine nucléaire française, l'arme tactique n'est pas prise en compte indépendamment des forces nucléaires stratégiques. Elle en constitue, en quelque sorte, le premier degré. D'une plus grande souplesse d'emploi, elle n'en reste pas moins dépendante d'un décision du président de la République.

Le mot du président

En mai ont eu lieu les assemblées générales des associations cantonales genevoise et fribourgeoise pour la protection des civils.

Celle du 28 mai, au centre PC de Bernex-Genève, très bien fréquentée, dynamiquement dirigée par le Dr Gautier, président, secondé par son comité et tout spécialement par son vice-président Jean Naef, véritable cheville ouvrière, m'a valu une découverte: avec des mots simples, on peut dire beaucoup.

En effet, M. André Rosset, responsable de l'information, a employé cette

expression: «Informer, c'est supprimer l'ignorance!»

Moi, je trouve ça magnifique, digne du meilleur slogan. Et c'est pour cela que j'écris ce petit mot. Car le 26 juin prochain, se tiendra à Berne une importante conférence de presse, dirigée par M. le conseiller fédéral Furgler, assisté de M. Mumenthaler, directeur de l'Office fédéral de la protection civile et son état-major. L'Union suisse pour la protection des civils y sera présente par son président central, M. le prof. Dr R. Wehrle. Tous les journalistes accrédités au Palais fédéral, ainsi que les responsables des revues spécialisées, ont été invités.

Une édition spéciale de télévision a été consacrée, hier soir, à cet important exercice militaire. Le président de la République a précisé la nature de ses responsabilités dans ce domaine.

USA: Protection

La population américaine n'est pas suffisamment protégée contre une éventuelle attaque nucléaire, ont rapporté lundi d'éminents experts en protection civile devant une commission du Congrès à Washington. Si les Etats-Unis voulaient adopter des mesures de protection semblables à celles dont dispose l'Union soviétique, ils devraient y consacrer chaque année environ deux milliards de dollars. Il faudrait au moins une année pour augmenter l'effectivité des installations actuelles, a déclaré le chef des autorités américaines de la protection civile, M. Bardyl Tirana. Ces aménagements offriront une chance de survie à la moitié de la population dans le cas d'une attaque de grande envergure. En outre, la capacité de transport ne serait pas suffisante, dans son état actuel, s'il fallait évacuer la population civile.

Je souhaite plein succès à cette conférence de presse, qu'elle contribue à diffuser l'information sur la protection civile, son importance toujours croissante, et qu'elle supprime l'ignorance, volontaire ou inconsciente, d'un monde qui joue avec le feu, et qui n'aura peut-être, en cas de malheur, pas d'autre chance de survie!

Charles Reichler
président de la commission
d'information et de rédaction
de l'USPC, vice-président USPC

25e Assemblée des délégués de l'Union suisse pour la protection des civils

Le 25e anniversaire de l'Union sera célébré les **samedi et dimanche 15 et 16 septembre 1979**, à l'occasion de l'Assemblée des délégués qui aura lieu à Langnau, en Emmental. La journée de samedi comportera une partie officielle avec programme spécial et une partie facultative qui se tiendra du samedi soir au dimanche à midi. Les invitations et les documents seront expédiés au début de juillet. Veuillez d'ores et déjà réserver ces dates.

KRÜGER

protège
abris anti-aériens
et de protection civile
contre l'humidité

Krüger+Co. 9113 Degersheim

En cas d'urgence: Téléphone 071 54 15 44 et

3117 Kiesen BE 1052 Le Mont-sur-Lausanne Tél. 031 98 16 12
Tél. 021 32 92 90